



Le PETIT JOURNAL de BUIRE-AU BOIS



Edition : Hiver 2026

EDITORIAL :

Buirois, Buiroises, chers tous

Le mandat que vous avez donné à l'équipe municipale en place se termine et de nouvelles personnes vont solliciter vos suffrages les 15 et 22 mars 2026.

Je ne vous ferais pas aujourd'hui le bilan du mandat écoulé car cela pourrait être considéré comme de la propagande électorale. Vous recevrez chez vous dans quelques jours le bilan des six années écoulées, et par la suite les propositions de la nouvelle équipe qui sollicitera vos suffrages.

Dorénavant il faut rester prudent et économe. La situation globale des finances de l'État ne l'incite pas à donner de grandes subventions. L'État ne donne quasiment plus rien et le Département reste avec la Région les seuls à accorder des subsides. Alors qu'auparavant les subventions représentaient 80 % du financement de projet, maintenant on peut s'estimer chanceux lorsqu'on arrive à en obtenir 40 %. Par ailleurs, les droits d'enregistrement aux communes ont diminués. A Buire nous auront 5 000 € de moins qu'en 2024.

Merci à tous pour le soutien que vous m'avez apporté pendant ces six années.

Je remercie Roselyne pour sa constance et sa minutie dans le travail fastidieux de classement et d'archivage des documents. Qu'il est agréable maintenant de retrouver des documents anciens bien classés

Je remercie également mes adjoints pour leur aide précieuse en particulier lorsque je ne suis pas là et qu'il arrive des événements imprévisibles, et pour l'entretien du village et le tronçonnage des arbres tombés sur la route

Je remercie également les employés communaux et en particulier Laurent qui a bien pris la mesure de la tâche. Quelle satisfaction de voir un village propre et entretenu. Mais pour garder la propreté et l'attrait du village c'est aussi l'affaire de tous. Il est intolérable de retrouver des papiers en dehors des poubelles et des sacs de canettes vides au pied du conteneur.

Je remercie enfin les Associations de notre village, le Comité des fêtes qui anime les événements du village et permet grâce à ses actions en particulier la ducasse d'offrir des colis aux aînés et des jolis jouets aux enfants et ado. Les Amis du Manoir qui font vivre le patrimoine et en particulier l'église et Buire VTT et sa section marche qui organise lorsque les conditions météo ne sont pas épouvantables de jolies randonnées

Je profite de ces vœux pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants que j'ai eu par ailleurs le plaisir de rencontrer en Mairie.

Déjà pour 2026 des travaux sont prévus rue de Rougefay et chemin de Fillièvres ainsi que dans le carrefour entre la rue Delacourt et la rue Minet par la suppression d'un caniveau dangereux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2026. Dans la joie, l'épanouissement personnel, la santé et la solidarité entre nous

Vive Buire au Bois et ses habitants

SOMMAIRE :

Vœux du
maire p.1

Téléthon p.2

Expo de
crèches p.2

Noël des
enfants p.3

Une belle
histoire p.3

Infos
utiles p.4

Agenda p.4

Thierry BASCOUR

Téléthon

Merci aux organisateurs du Téléthon 2025 et aux nombreux donateurs. En consolidant les dons avec Auxi, nous avons réuni 3150 € (dont 1600 € pour Buire).



Exposition de crèches

L'exposition de crèches du premier week-end de l'Avent gagner en notoriété. Cette édition a rassemblé 73 crèches de toute tailles et de toutes origines.

Ce sont plus de 200 visiteurs qui se sont émerveillés sur les deux jours de présentation.

Un grand merci aux organisateurs de cette événement et rendez-vous l'année prochaine.



Noël des enfants

Quel plaisir et quel bonheur de voir briller les yeux des enfants !

Le Père Noël est venu spécialement à la rencontre des enfants du village, en avant première quelques jours avant Noël. Après la distribution des cadeaux, tous ont profité de friandises et d'un goûté pour le plus grand plaisir de chacun.

Encore un moment convivial et agréable. Merci au comité des fêtes pour cette rencontre.



Une belle histoire

*Il s'appelait DESIRE, c'était un pauvre fermier écossais.
Un jour, alors qu'il tentait de gagner la vie de sa famille,
il entendit un appel au secours provenant d'un marécage proche.
Il laissa tomber ses outils,
y courut et y trouva un jeune garçon enfoncé jusqu'à la taille
dans le marécage, apeuré, criant et cherchant à se libérer.
Le fermier sauva le jeune homme de ce qui aurait pu être une mort
aussi lente que cruelle.
Le lendemain, un attelage élégant se présenta à la ferme.
Un noble, élégamment vêtu, en sortit et se présenta
comme étant le père du garçon que le fermier avait aidé.
- Je veux vous récompenser, dit le noble.
Vous avez sauvé la vie de mon fils!
- Je ne peux accepter de paiement pour ce que j'ai fait répondit le fermier écossais.
Au même moment, le fils du fermier vint à la porte de la cabane.
- C'est votre fils ? demanda le noble.*

*- Oui, répondit le fermier.
- Alors, je vous propose un marché.
Permettez-moi d'offrir à votre fils la même éducation qu'à mon fils.
Si le fils ressemble au père, je suis sûr qu'il sera un homme
duquel tous deux seront fiers.
Et le fermier accepta.*

*Le fils de Désiré Fleming, le fermier, suivit les cours des meilleures écoles.
Il fut diplômé de l'Ecole de Médecine de l'Hôpital Sainte-Marie de Londres.
Porteur d'une grande aspiration, il continua jusqu'à être connu du monde entier.*

Son nom ? Dr Alexander Fleming qui découvrit la pénicilline !

*Des années plus tard, le fils du même noble
qui avait été sauvé du marécage était atteint d'une pneumonie.
Qui lui sauva la vie, cette fois ?... **La pénicilline.**
Comment s'appelait le noble ?
Sir Randolph Churchill et son fils, Sir Winston Churchill*

Lutte contre les frelons asiatiques

Après la trêve hivernale, la lutte contre les frelons asiatiques reprend dès la sortie de l'hiver.

N'oubliez pas de poser vos pièges afin de capturer les premières reines avant quelles constituent leurs nids.



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 10H00 à 12H00

Mercredi 18H00 à 19H00

Jeudi 14H00 à 16H00

Tel : 03 21 41 11 79

AGENDA

15 – 22 Mars : Elections municipales

26 Avril : Parcours du cœur 8H30 au Manoir)

Info pratique : SCRUTIN MUNICIPAL 2026

Pour les élections municipales, de profonds changements affectent la méthode de scrutin. Rappelez-vous, avant, on pouvait mettre la personne que l'on voulait et on pouvait rayer les personnes qui ne nous plaisaient pas. Déjà en 2020 il y a eu des changements, on ne pouvait élire que les personnes qui s'étaient inscrites et ayant établies des bulletins de vote.

Pour le scrutin de 2026, nous avons l'obligation d'établir des listes paritaire homme / femme en alternance, et le jour de l'élection on ne pourra plus barrer des candidats sur la liste sous peine de nullité du bulletin de vote. Lors de l'élection du Maire et de ses adjoints nous devront encore respecter l'alternance homme / femme.

DONC ATTENTION :

Pour être recevable votre bulletin de vote ne pourra pas être modifié (ni rature – ni rayure – ni nom rajouté). Les bulletins modifiés seront comptés comme nul.